

BIENVENUE À LA VÉRYMITTAINE !

La nouvelle salle culturelle et associative de Mittainvilliers-Vérigny accueillera aussi bien les événements communaux et les réunions familiales que les séminaires d'entreprises.



La Vérymittaine. Le nom de cette salle culturelle et associative est tout un symbole, dans une commune née de la fusion en 2016 des villages de Vérigny et de Mittainvilliers.

L'équipement a été érigé là-même où était située l'ancienne mairie-école du bourg de Vérigny. En mémoire de ce passé, les murs extérieurs de l'école ont d'ailleurs été conservés.

Mais c'est bien une salle totalement moderne qui a été aménagée et qui accueille désormais les événements familiaux, les rendez-vous festifs de la commune et les réunions ou séminaires d'entreprises.

D'une surface de 180 m², la Vérymittaine est notamment dotée d'une large salle, d'une vaste cuisine équipée et d'un grand préau couvert. Elle accueille également une mairie annexe, service de proximité pour les habitants du bourg.

ENTREPRISES LOCALES

Quatre ans ont été nécessaires entre le lancement du projet et son achèvement, pour un budget de 1,3 millions d'euros. La commune a obtenu 650 000 euros de subventions de la part du Conseil départemental (150 000 euros), de l'État (200 000 euros) et de Chartres métropole (230 000 euros).



La Vérymittaine a été inaugurée le 6 mai dernier.

« Je remercie chaleureusement nos partenaires : l'État, le Conseil Départemental et bien évidemment Chartres métropole pour leur indéfectible soutien. Sans eux, rien n'aurait été possible, explique Mickaël Tachat, maire de Mittainvilliers-Vérigny. Chartres métropole et ses structures satellites (Chartres Aménagement, CM'EAU, Synelva...) nous ont accompagnés tout au long du projet. C'est un formidable bras de levier financier et technique qu'a été, qu'est et que sera l'Agglomération. » Autre satisfaction pointée par le maire : de l'architecte aux constructeurs en passant par l'aménagement des espaces verts et l'insonorisation de la salle, tous les travaux ont été confiés à des professionnels du département d'Eure-et-Loir.